



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE



**Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation et
l'agriculture**

TIM/2000/7
FO:EFC/00/9
23 août 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-huitième session

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS
Trentième session

RÉUNION COMMUNE

Siège de la FAO, Rome
9-13 octobre 2000

**EXAMEN DES ACTIVITÉS EN 1999/2000 ET PROGRAMME DE TRAVAIL
INTÉGRÉ POUR 2001-2005**

(Point 10 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient un exposé succinct des activités menées depuis septembre 1999, une liste des questions qui, de l'avis du secrétariat, paraissent requérir l'attention des participants à la réunion commune (par. 9 à 28), un projet de programme de travail (annexe I), une liste des réunions à venir (annexe II) et les mandats de toutes les équipes de spécialistes actuellement en activité (annexe III).

Les participants à la réunion commune sont invités :

- À passer en revue les activités,
- À remercier les pays qui y ont contribué en organisant des réunions, en rédigeant des communications ou en mettant des ressources à la disposition du secrétariat,
- À examiner, modifier si nécessaire et approuver le programme de travail, la liste des réunions et les mandats de chacune des équipes.

Introduction

1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants à la réunion commune sont invités à passer en revue les activités menées depuis octobre 1999 et à approuver un programme de travail pour 2001-2005.
2. Le présent document contient :
 - Un bref aperçu de toutes les activités menées entre septembre 1999 et septembre 2000, accompagné de références à d'autres documents (par exemple, les rapports des réunions) dans lesquels on trouvera de plus amples informations;
 - Une indication des points soumis à décision ou à discussion, auxquels les participants à la réunion commune voudront peut-être accorder une attention prioritaire;
 - Un projet de programme;
 - Une liste des réunions à venir;
 - Les mandats de toutes les équipes de spécialistes travaillant actuellement sous les auspices du Comité ou de ses organes subsidiaires.
3. La documentation complémentaire pour ce point de l'ordre du jour comprend les éléments suivants :
 - Des informations sur les activités qui ne sont pas signalées ailleurs, et qui font l'objet d'additifs au présent document;
 - Des informations sur les activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois (TIM/2000/6).
4. On espère de cette manière que les délégations pourront se faire une idée générale de l'évolution de la situation, tout en restant en mesure d'accéder à une information de base détaillée, et consacrer ainsi le temps limité prévu pour la session à un examen des points les plus importants.

Aperçu général des activités menées depuis l'automne 1999

5. On trouvera ci-après un très bref aperçu de ces activités :

1.1 Collecte et diffusion de données sur les tendances du secteur

- Six numéros du *Bulletin du bois* ont été publiés (ECE/TIM/BULL/52/..), qui présentent et analysent les conditions des marchés, la production et le commerce, les prix et les incendies de forêt;
- Deux numéros des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêt* ont été publiés;

- Le site Web du Comité du bois (<http://www.unece.org/trade/timber>) a été considérablement développé et contient des rubriques donnant des informations sur les marchés ou concernant le Comité mixte FAO/CEE/OIT, l'Évaluation des ressources forestières, les études sur les perspectives et les conséquences des tempêtes, ainsi que des documents pour toutes les réunions officielles;
- *L'Annuaire du Comité du bois 2000* a été publié;
- Le Groupe d'étude intersecrétariats sur les statistiques des forêts s'est réuni à Luxembourg en mars 2000;
- Le questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT a été revu à la lumière des enseignements tirés en 1999/2000, et diffusé; les résultats en ont été exploités pour la publication du *Bulletin du bois* et de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*;
- La base de données et le système d'exploitation des données de la Section ont été complètement refondus;
- La coopération établie avec le siège de la FAO pour l'exploitation des données a encore été renforcée : dorénavant, la Section du bois entre directement des données dans la base FAOSTAT, ce qui exclut la possibilité de divergences entre les bases de données;
- Une réunion a eu lieu en mai 2000 pour communiquer des informations aux correspondants nationaux spécialisés dans les statistiques et écouter leurs suggestions et leurs doléances. Bien qu'annoncée tardivement, cette réunion a été un succès et les participants ont recommandé d'en organiser d'autres du même genre, avec des financements extérieurs pour faciliter la participation des correspondants des pays en transition;
- Après les orages de décembre 1999, le secrétariat a réuni des données auprès des pays touchés et les a diffusées sur le site Web. Cinq communiqués de presse ont été publiés afin que les intervenants sur le marché et le grand public soient mis au courant de la situation. Les informations recueillies ont également été exploitées pour la publication de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000

- En novembre 1999, la CEE et la FAO ont achevé leur contribution commune à l'évaluation des ressources forestières mondiales - an 2000, qui a été publiée sur papier en mai 2000, sous le titre *Forest Resources of Europe, CIS, North America, Australia, Japan and New Zealand* (Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande);

- Les données de base pour les 55 pays ont été communiquées à l'équipe chargée de l'analyse pour être incorporées dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales. Des textes succincts sur les ressources forestières de chaque pays ont été préparés en vue de leur diffusion sur le site Web et vérifiés par les correspondants nationaux; ils seront eux aussi diffusés sur le site Web;
- La base de données est en cours d'achèvement et sera mise dès que possible à disposition sur CD-ROM;
- L'équipe de spécialistes a fait le point de la préparation de l'étude et considéré les enseignements à en tirer et le suivi.

1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

- Le secrétariat de la CEE/FAO a participé activement aux réunions de la Conférence ministérielle, et notamment aux discussions sur la préparation d'un programme de travail paneuropéen. Le programme adopté comprend plusieurs activités actuellement réalisées par le Comité, la Commission ou leurs organes subsidiaires;
- Une équipe de spécialistes de la participation du public aux décisions concernant les forêts, qui relève du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a préparé un rapport sur la question, dans lequel il définit les notions utilisées, étudie les problèmes et réunit des études de cas à l'intention de la Conférence ministérielle;
- Un questionnaire sur les zones forestières protégées a été élaboré et distribué en coopération avec la Conférence ministérielle, dans le cadre du suivi de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000;
- Un débat sur l'état des forêts dans la région aura lieu pendant la réunion commune, sur la base des rapports nationaux;
- Un voyage d'étude sera organisé au Canada peu avant la réunion commune;
- L'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts se réunira en septembre 2000 au Canada, en même temps qu'un forum international de spécialistes de la communication dans le secteur forestier;
- L'équipe de spécialistes de la réduction des atteintes des travaux forestiers aux écosystèmes a réuni des informations appropriées sur la question et les publiera dans un rapport de synthèse final;
- Le Comité du bois a continué de suivre l'évolution du marché des produits forestiers certifiés : un chapitre de la revue annuelle et une partie du débat du Comité sur les marchés y sont consacrés;

- Un atelier sur l'évolution du rôle des services forestiers nationaux a eu lieu en Estonie au printemps 2000.

1.4 Activités en faveur des pays en transition

- Le secrétariat a continué à s'acquitter de son mandat de coordonnateur international pour la résolution H3 d'Helsinki sur l'assistance forestière aux pays en transition; une base de données sur ce thème, établie à partir des informations fournies projet par projet par les correspondants nationaux, a été constituée et son contenu est disponible sur le site Web. Pendant l'été 2000, les pays ont été priés de mettre à jour les informations contenues dans la base de données;
- Un atelier sur la commercialisation des produits forestiers autres que le bois est en préparation et devrait avoir lieu en novembre 2000, en Moldova.

1.5 Revue du marché des produits forestiers et prévisions à court terme

- La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* a été mise au point en juillet 2000 (ECE/TIM/BULL/53/3);
- Le débat annuel sur les marchés aura lieu le mardi 10 octobre 2000.

1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que ceux concernant le bois

- Le programme d'études sur les perspectives a été relancé. L'équipe restreinte s'est réunie au printemps 2000; elle a mis au point un plan d'action qui est actuellement exécuté sous l'autorité des bureaux. Cette question est débattue plus en détail ci-après.

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

- La prochaine session du Groupe de travail aura lieu en mai 2001. Les recommandations concernant les études sur les perspectives, l'évaluation des ressources forestières et les collectes annuelles périodiques de données qui ont été formulées au cours de la dernière session du Groupe de travail ont été mises en application en 1999/2000.

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

- Le Comité directeur du Comité mixte s'est réuni à Bordeaux en septembre 1999; le Comité mixte proprement dit, réuni à Genève en mai 2000, fait le point des activités menées dans les trois domaines de travail et envisagé la contribution qu'il pourrait apporter à la gestion forestière durable dans la région (TIM/EFC/WP.1/2000/2). Son programme pour les cinq prochaines années, qui est particulièrement rempli et ambitieux, sera présenté en détail aux participants à la réunion commune, aux fins

d'examen au titre du point consacré aux thèmes spéciaux;

- Un séminaire sur les "travaux forestiers de demain" a eu lieu en septembre 1999;
- Un atelier sur les systèmes d'information en foresterie a eu lieu en Finlande en juin 2000;
- Un séminaire sur la récolte de produits forestiers autres que le bois dans la région méditerranéenne aura lieu en Turquie en octobre 2000, peu avant la réunion commune;
- Un séminaire sur la place des femmes dans la foresterie aura lieu au Portugal en avril 2001;
- Il a été publié un rapport sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples, établi sur la base des travaux d'une équipe de spécialistes.

Disponibilité des ressources

6. Selon le plan d'action de la CEE, 3 % des ressources de la Commission sont consacrés au Comité du bois. Les effectifs inscrits aux budgets ordinaires (de la CEE et de la FAO) en poste à Genève pour exécuter le programme de travail intégré CEE/FAO se composent de cinq administrateurs et de cinq agents des services généraux (dont un à mi-temps); le directeur de la division (D1) responsable du Comité du bois et du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise consacre aussi une partie de son temps à ce programme. Les bureaux du Comité et de la CEF sont consultés sur les priorités aux fins de la répartition des ressources entre les éléments du programme.

7. Toutefois, les ressources inscrites au budget ordinaire, bien que vitales pour la réussite du programme, ne constituent qu'une partie de celles affectées à la réalisation du programme de travail intégré de la CEE/FAO. La contribution probablement la plus importante, encore que non quantifiable, provient de la participation active des représentants nationaux aux multiples activités : participation aux réunions, séminaires, ateliers et équipes, accueil de séminaires et fourniture d'informations. Le personnel des organisations partenaires, en particulier celui du siège de la FAO et de l'OIT, mais aussi d'Eurostat, de l'OIBT et de la Conférence ministérielle, entre autres, apporte également une contribution notable dans le cadre de la coopération interorganisations qui joue maintenant un rôle essentiel dans la réalisation de la plupart des composantes du programme. Certains pays ont versé des contributions à un petit fonds d'affectation spéciale et plusieurs ont apporté des contributions en nature. La Finlande, par exemple, a financé pour un an le poste d'un administrateur adjoint appelé à travailler pour l'Analyse des ressources forestières, et la Suisse, avec l'appui de la Flandre (Belgique) et du Royaume-Uni, a fourni deux experts chargés d'appuyer et de coordonner les travaux de l'équipe d'experts de la participation. Ces contributions ont été pour beaucoup dans la réussite de ces deux projets. La production des IFFN est financée par le Bureau of Land Management des États-Unis. Les gouvernements, notamment, ont mis à disposition d'autres experts et stagiaires pour de plus courtes périodes, notamment dans le cadre de l'Analyse des ressources forestières, des études sur les perspectives et de l'analyse des marchés.

8. Indiscutablement, ces contributions, le plus souvent en nature, ont beaucoup amélioré la portée et la qualité de l'analyse et des informations fournies par la CEE/FAO. Le secrétariat considère que d'autres contributions de cette nature, qui seraient axées sur des projets particuliers, amélioreraient considérablement la qualité des travaux, en particulier ceux concernant le suivi de l'Analyse des ressources forestières, le programme d'études sur les perspectives et le service d'information sur les marchés. Les participants à la réunion commune souhaiteront peut-être demander instamment aux membres et au secteur privé d'envisager d'apporter une contribution, financière ou en nature, aux travaux de la CEE/FAO. Il convient de rappeler qu'en règle générale, de telles contributions ont des retombées positives plus que proportionnelles aux dépenses encourues car elles favorisent souvent la diffusion d'informations et d'idées provenant d'un large groupe d'experts de haut niveau. Les experts mis à disposition à titre gracieux peuvent eux aussi espérer tirer profit de l'occasion qui leur est donnée d'aborder des questions internationales en acquérant une expérience et des connaissances ou en établissant des relations qui n'auraient peut-être pas été à leur portée au niveau national.

Questions requérant l'attention du Comité et de la Commission

9. Les délégations sont invitées à étudier en détail tous les points du projet de programme de travail, à y apporter les changements éventuellement nécessaires et à convenir d'une version définitive. Le secrétariat souhaiterait attirer l'attention du Comité et de la Commission sur certaines questions qui sembleraient mériter un examen plus détaillé. Ces questions sont les suivantes.

Études sur les perspectives

10. La précédente étude sur les perspectives en Europe ayant été achevée en 1996, une nouvelle étude sur les perspectives du secteur forestier européen a été lancée en 1999. Les différentes étapes ont été les suivantes :

- Débat préliminaire par le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts (mai 1999);
- Examen des diverses options par le Comité du bois, qui a demandé au secrétariat d'entreprendre les opérations de planification et de consultation (octobre 1999);
- Enquête auprès des utilisateurs effectifs ou potentiels des études sur les perspectives (automne 1999);
- Première réunion de l'équipe restreinte, qui a défini un mandat et établi un plan détaillés (mars 2000);
- Adoption des propositions par les bureaux (mai 2000);
- Consultation avec des experts et avec des partenaires et bailleurs de fonds potentiels (été 2000).

11. Les principales caractéristiques du programme proposé, intitulé dorénavant Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe pour rendre compte de l'élargissement de son champ d'application, sont les suivantes :

- Le programme devrait englober un large éventail de questions touchant aux grandes orientations, et pas seulement à l'offre et à la demande de bois et de produits forestiers;
- Néanmoins, la première étape devrait consister à établir une étude de base qui consisterait essentiellement en une mise à jour de la cinquième Étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe (ETTS V), avec le même champ d'application et les mêmes méthodes;
- Il faudrait réaliser un certain nombre d'études complémentaires sur des thèmes en rapport avec les grandes orientations et qui seraient à déterminer (voir ci-après) en fonction des ressources disponibles;
- Il faudrait à cet effet faire appel aux connaissances et à l'expérience des correspondants nationaux ainsi que des spécialistes des études sur les perspectives;
- L'équipe restreinte devrait superviser cette préparation;
- Il faudrait établir des partenariats avec d'autres organisations, par exemple l'OIBT qui étudie également les perspectives aux niveaux national et international;
- Il faudrait en particulier instaurer un "dialogue" avec la FAO qui réalise des études au niveau mondial.

12. Les thèmes des études complémentaires sélectionnés par l'équipe restreinte et les bureaux pourraient être les suivants :

- Compétitivité des produits du bois européens au regard de la mondialisation croissante;
- Stabilisation de l'économie dans les pays en transition et restitution des terrains forestiers à des propriétaires privés : répercussions sur les marchés européens du bois.

13. Les prochaines étapes proposées sont les suivantes :

- Réunion pour définir divers scénarios possibles;
- Analyse ex-post des tendances à long terme, et étude de leurs causes profondes;

- Réunion des correspondants nationaux;
- Préparation d'un scénario de référence.

14. Tous les détails des activités proposées figurent dans les documents TIM/2000/7/Add.1 FO:EFC/00/9/Add.1 et TIM/2000/7/Add.2 FO:EFC/00/9/Add.2. Les participants à la réunion commune sont invités :

- À passer en revue le programme proposé et à formuler des observations à son sujet;
- À autoriser le secrétariat à réaliser ce programme en y apportant les modifications qu'ils pourraient juger nécessaires;
- À examiner, modifier si besoin est puis approuver le mandat de l'équipe restreinte;
- À demander aux pays qui ne l'ont pas encore fait de désigner des correspondants nationaux;
- À demander aux gouvernements et autres organismes, y compris le secteur privé, d'étudier la possibilité d'apporter une contributions au programme, en ressources ou en nature.

Analyse des ressources forestières

15. La contribution de la CEE/FAO à l'évaluation des ressources forestières mondiales et, en particulier, la publication intitulée *Forest Resources of Europe, CIS, North America, Japan, Australia and New Zealand* (Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande) feront l'objet d'un débat au titre du point 7 de l'ordre du jour provisoire. À la lumière de ce débat, les participants à la réunion commune sont invités à décider quels sont les autres travaux à accomplir par la CEE/FAO dans le domaine de l'analyse des ressources forestières. Il s'agit notamment du suivi de l'Analyse - 2000 (communications annexes, bases de données, etc., par exemple) et de l'orientation générale des travaux à venir (voir en particulier les conclusions et recommandations de l'équipe de spécialistes, reproduites dans TIM/2000/4 FO:EFC/00/5). Le secrétariat estime toutefois qu'il ne faut pas prendre de décisions définitives avant la publication et l'évaluation des résultats de l'évaluation des ressources forestières mondiales car il est indispensable de préserver une totale compatibilité entre les définitions et les orientations adoptées dans les différentes régions.

Assistance aux pays en transition

16. La principale activité de la CEE/FAO en faveur des pays en transition a été le suivi constant de l'assistance qui leur a été apportée en matière de foresterie par le biais de la base de données créée en application de la résolution H3. Cette base est régulièrement mise à jour et l'équipe de spécialistes se réunit périodiquement pour déterminer la direction dans laquelle l'assistance devrait surtout être dispensée et vérifier si celle-ci répond effectivement aux besoins et priorités

des pays. La prochaine session aura lieu en association avec une réunion sur cette question, prévue en Pologne en 2001 sous les auspices de la Conférence ministérielle. Un certain nombre d'ateliers ont porté sur un ensemble de sujets qui s'inscrivaient dans le cadre du mandat du Comité et de la Commission (par exemple la commercialisation des produits forestiers, le rôle des services nationaux des forêts, les débouchés qui s'offrent aux produits forestiers certifiés). Le principal obstacle à l'élargissement et à l'intensification de ces activités a été l'absence de moyens financiers pour organiser des réunions et couvrir les frais de déplacement. Les participants à la réunion commune sont invités à étudier les moyens de trouver des crédits à l'appui de cette partie prioritaire du programme. Étant donné que les questions en rapport avec les pays en transition demeurent prioritaires, il est proposé de prolonger jusqu'en 2004 la durée de l'élément 1.4 du programme.

Création éventuelle d'une équipe de spécialistes des marchés des produits forestiers

17. L'analyse des tendances et des perspectives sur les marchés des produits forestiers a constitué le noyau des activités du Comité du bois depuis que celui-ci a été créé en 1948. En fait, les premières années, c'était même là sa seule grande activité et son seul centre d'intérêt. La CEE/FAO a mis en place un programme intensif et réputé de publications et les marchés font chaque année l'objet d'un débat à la session du Comité.

18. Le secrétariat fait régulièrement appel aux connaissances et à l'expérience d'un réseau non institutionnalisé de contacts dont la contribution est mentionnée dans la préface de la Revue annuelle. Il ne peut toutefois, dans le domaine de l'information commerciale, s'appuyer sur un système officiel de conseils ou d'orientations tel qu'il en existe pour l'évaluation des ressources forestières ou pour les études sur les perspectives. Dans l'un et l'autre cas, des équipes de spécialistes contribuent largement à apporter des conseils d'experts et des orientations. À la réunion de l'équipe restreinte chargée des études sur les perspectives, tenue en mars 2000, l'idée a été émise qu'une équipe de spécialistes serait nécessaire également pour les marchés des produits forestiers.

19. Les participants à la réunion commune sont invités à étudier à titre préliminaire l'idée de créer une équipe de spécialistes des marchés des produits forestiers. Cette équipe pourrait avoir principalement pour tâche :

- De conseiller et d'aider le secrétariat dans ses travaux sur les marchés des produits forestiers;
- D'apporter son soutien pour la réalisation d'études sur les perspectives des marchés des produits forestiers;
- De renforcer les moyens dont dispose la CEE/FAO pour aider les pays en transition dans le domaine des produits forestiers (il n'existe actuellement aucune ressource disponible pour des activités importantes dans ce domaine, bien qu'il y ait beaucoup à faire).

Voyages d'étude

20. Le voyage d'étude organisé conjointement au Canada par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts aura lieu du 9 au 16 septembre 2000. Les résultats en seront présentés à la réunion commune et les participants seront invités à en débattre et à remercier les hôtes et les participants.

21. Un voyage d'étude est prévu en Pologne en 2001, mais les autorités polonaises ne sont pas encore en mesure de confirmer leur invitation. Le thème envisagé pour ce voyage est "Changements dans le secteur des forêts et des industries forestières à l'heure de l'intégration dans l'Union européenne". Ce voyage pourrait être organisé en même temps, si possible, que la réunion commune de la Conférence ministérielle et de l'équipe de spécialistes des pays en transition qui est prévue en Pologne. D'autres informations seront données à la réunion commune.

22. Les voyages d'étude annuels dépendent de la participation active des délégations. Toutefois, ces dernières années, le secrétariat et les organisateurs ont eu des difficultés à attirer des participants; pourtant, les programmes étaient intéressants et les voyages annoncés bien à l'avance. Cette désaffection pourrait s'expliquer par l'absence de publicité dans les milieux professionnels, la concurrence entre la pléthore de réunions internationales sur les forêts lorsqu'il s'agit d'obtenir des crédits pour les déplacements, l'existence d'autres moyens à la disposition des experts pour connaître la situation dans les pays qui les intéressent ou, tout simplement, l'absence de prise de conscience des avantages que les experts et les décideurs peuvent retirer sur le long terme de leurs échanges avec leurs homologues d'autres pays. Les participants à la réunion commune souhaiteront peut-être étudier les raisons des difficultés rencontrées pour attirer un nombre suffisant de participants ainsi que les solutions éventuelles (y compris la cessation des voyages annuels si on ne leur accorde pas un rang de priorité suffisant). S'il est décidé de poursuivre les voyages, il serait nécessaire de trouver des thèmes et des pays hôtes attractifs pour ceux qui seront organisés après 2001.

Relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières

23. L'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières de la CEE/FAO a récemment mené à bien un certain nombre d'activités (voir TIM/1999/5), et notamment :

- La publication d'une étude intitulée *L'environnement concurrentiel pour les produits du bois et les emballages papier : facteurs de substitution donnant la priorité à la défense de l'environnement*. Cette étude a été résumée dans un document de synthèse de la FAO/CEE, publié en 1999;
- Création d'un site Web sur le site du Comité du bois;
- Réunion de l'équipe en mai 1999, en Estonie, pour étudier la question du renforcement des capacités en matière de relations publiques dans le secteur forestier des pays d'Europe centrale et orientale.

24. L'équipe a créé trois groupes subsidiaires chargés des activités suivantes :

- Mise en place de forums européens pour la forêt et la société, qui seraient appelés à servir de cadres pour les échanges de vues et l'acquisition des connaissances sur des questions internationales liées au secteur forestier européen;
- Organisation d'une série de forums réunissant des intervenants de premier plan dont la plupart n'appartient pas au secteur forestier, qui se consacraient pendant un bref moment à l'étude de questions cruciales et controversées. Les forums européens sur la forêt et la société ont principalement pour but d'aider les décideurs, aussi bien dans le secteur des forêts que dans les autres secteurs, à mieux appréhender les questions liées aux forêts. Le premier de ces forums a été reporté à 2001;
- Préparation du Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, qui aura lieu au Canada au début de septembre 2000. La raison d'être du forum est de proposer à ces spécialistes des stratégies efficaces pour le positionnement des produits forestiers. Les objectifs sont les suivants : 1) confronter les stratégies et moyens de promotion des produits forestiers en tant que produits particulièrement favorables à l'environnement relativement à leurs concurrents; 2) élaborer, en faisant appel à un réseau élargi de spécialistes de la communication, un plan d'action international; 3) s'informer sur les difficultés imprévues et les réussites dans le positionnement des produits considérés comme écologiquement acceptables; 4) échanger des données d'expérience au sein de la communauté internationale sur les bons et les moins bons résultats obtenus dans le positionnement des produits forestiers; 5) acquérir une meilleure compréhension de l'opinion des clients et de celle des fournisseurs sur l'acceptation des produits forestiers.

25. L'équipe se réunira en septembre 2000, après la tenue du Forum. Le secrétariat rendra compte à la réunion commune des résultats du Forum 2000 et de la réunion de l'équipe dans une note non officielle et non traduite. L'équipe analysera le mandat qui lui a été confié (et qui expire en novembre 2000) à sa réunion de septembre et présentera des propositions en vue d'une révision de son mandat à la réunion commune, étant donné que les activités des trois groupes subsidiaires devraient se dérouler après novembre 2000. Par ailleurs, l'équipe est le seul organe intergouvernemental à exercer une activité dans les deux domaines de relations publiques, malgré l'importance que la Conférence ministérielle de Lisbonne et le Forum intergouvernemental sur les forêts ont accordé à cette question.

Promotion de l'utilisation rationnelle du bois

26. Le Comité du bois, à sa session de 1999, a retenu ce thème qu'il considérait comme une contribution appropriée à la réalisation du programme de travail du Forum intergouvernemental sur les forêts. Il a demandé à l'équipe de spécialistes des relations publiques de préparer le débat sur ce thème, et elle l'a inscrit à l'ordre du jour de sa réunion qui doit avoir lieu en septembre au Canada. Comme aucun pays ne s'est actuellement proposé pour accueillir la réunion, aucun travail préparatoire n'a été effectué. Dans leurs rapports nationaux au titre du point 3 de l'ordre du jour, plusieurs pays ont signalé que leur politique ou stratégie forestière nationale encourageait notamment la consommation des produits forestiers. L'un de ces pays pourrait-il envisager

d'accueillir la réunion projetée en tant qu'élément international de son programme de travail national ?

Problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers

27. Cet autre thème retenu par le Comité du bois à sa session de 1999 a également été débattu par les bureaux. Le secrétariat est en train de consulter d'autres partenaires au sujet de thèmes et modalités éventuels et présentera des propositions à la réunion commune.

Enquête auprès des utilisateurs

28. Une enquête auprès des utilisateurs des publications et produits de la CEE/FAO, financée par la Finlande, a démarré en 1998 et le Groupe de travail de la FAO/CEE en a présenté les principaux résultats en mai 1999. Bon nombre de ses recommandations ont déjà été mises en œuvre. Il était envisagé de réaliser une enquête auprès des utilisateurs potentiels, mais cela n'a malheureusement pas été possible. Le secrétariat se propose d'établir un compte rendu de l'enquête et de le rendre plus accessible, en laissant de côté l'enquête auprès des utilisateurs potentiels. Considérant l'importance accordée dans l'ensemble du système des Nations Unies à la mesure objective de la qualité du produit, cette enquête était extrêmement utile pour la CEE/FAO, et le secrétariat estime qu'il faudrait la recommencer tous les deux ans environ. Toutefois, l'expérience acquise a fait apparaître l'absolue nécessité d'agir avec professionnalisme et de disposer de ressources adéquates pour ces enquêtes si l'on voulait en obtenir des résultats valables. C'est pourquoi le secrétariat est à la recherche de pays qui pourraient offrir les services d'un expert en la matière pour effectuer la prochaine enquête auprès des utilisateurs.

Conclusions

29. Les participants à la réunion commune sont invités :

- À faire des observations et à prendre des décisions pour chacune des questions prioritaires mentionnées plus haut;
- À procéder à l'examen du projet de programme joint, des mandats des équipes et de la liste des réunions, à y apporter éventuellement les changements nécessaires et à les approuver.

ANNEXE I

PREMIÈRE PARTIE

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO POUR LA PÉRIODE 2001-2005

Ce programme est mis en oeuvre par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires qui se réunissent environ tous les deux ans :

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2002, 2004)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (2001, 2003)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (2000, 2002)
- Le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - Silva Mediterranea (SM) (2001, 2003).

* * * * *

A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION

1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du Bulletin du bois

Description : Les informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

Méthode de travail : Les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le Bulletin du bois et sur Internet. La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome, Eurostat et l'OIBT; les résultats sont partagés entre les quatre organisations. L'ensemble du système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

Durée : Activité permanente.

Productions annuelles : Publication de six numéros du Bulletin du bois : prix des produits forestiers, statistiques sur la production et le commerce, statistiques des courants commerciaux, revue annuelle du marché, statistiques des incendies de forêts et débat sur le marché lors des

sessions annuelles du Comité. Les données et les analyses sont également accessibles sous une forme électronique et sur Internet.

1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000

Description : Des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEE) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation de ces ressources à l'échelle mondiale, effectuée par la FAO sous la direction du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

Méthode de travail : Une enquête a été préparée sous la direction d'une équipe de spécialistes, compte tenu des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. Les résultats ont été publiés en 2000. À chaque étape, des liens de coopération étroits sont entretenus avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

Durée : Activité permanente, examen en 2003.

Résultats en 2000/2001 : Publication, base de données et documentation générale. L'équipe s'est réunie en 2000 à l'Institut européen des forêts.

1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts

Description : Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire au suivi de la CNUED, y compris les activités de la Commission du développement durable, du Forum intergouvernemental sur les forêts et de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission examinera périodiquement les politiques forestières des pays et certaines questions majeures d'actualité, telles que la certification de la gestion durable des forêts, afin de passer en revue l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus européen, et fournir un soutien aux concepteurs des politiques nationales. Le Comité et la Commission collecteront et analyseront des données intéressant les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, et appuieront le rapport à présenter à la Conférence de Lisbonne sur ce sujet.

Méthode de travail : À chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants soumettent des rapports nationaux intérimaires conformément au schéma établi par le Comité exécutif. Ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du secrétariat avant la session; ils sont ensuite présentés, examinés, puis publiés. Le Comité et la Commission coopéreront avec le processus européen pour établir un programme de travail pour la conférence ministérielle, selon les principes fixés par la Conférence ministérielle de Lisbonne. L'équipe de spécialistes des relations publiques continuera de s'efforcer de donner du secteur forestier une image positive, en suivant le mandat énoncé dans l'annexe III. L'équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques de la foresterie, sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a contribué à la rédaction de la résolution L1 de la Conférence de Lisbonne et l'équipe de spécialistes de la participation et

des partenariats dans le secteur de la foresterie soumettra un rapport sur ce sujet à la Conférence ministérielle. D'éventuelles activités sur les questions commerciales et écologiques relatives au secteur des forêts et des industries forestières seront accomplies selon les décisions que le Comité et la Commission auront prises à leur réunion commune. Des stratégies visant à encourager et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériau écophilie et renouvelable seront aussi étudiées par un séminaire (à confirmer).

Durée : Jusqu'en 2002.

Résultats en 2000/2001 : Examen des rapports intérimaires nationaux, à une session commune, Rome 2000. Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, Canada, septembre 2000. Forums européens sur la forêt et la société (à confirmer). Rapport sur la participation du public à la prise de décisions concernant la forêt. Activités éventuelles relatives au commerce, à l'environnement et à la promotion de l'utilisation durable du bois.

1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki

Description : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. Le Comité et la Commission participeront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition en surveillant et en analysant cette assistance, en particulier pour déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

Méthode de travail : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalles réguliers. Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions dans le cadre du processus européen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie est établie et son contenu est accessible. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, en particulier des ateliers, dont le calendrier et l'organisation peuvent être modifiés et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- La création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- Le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

Durée : Jusqu'en 2004.

Résultats en 2000/2001 : Un atelier sur le développement durable de la commercialisation du bois, des produits forestiers autres que le bois et des services récréatifs en forêt. La base de données sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie, constituée

en vertu de la résolution H3, sera actualisée régulièrement et mise à la disposition d'un large public. L'équipe se réunira en 2001.

1.5 Étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme

Description : Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et établit des perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

Méthode de travail : À sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur des estimations communiquées par les délégations et sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers, préparée par le secrétariat, qui fait le point des tendances au cours de l'année précédente. Une analyse des tendances du marché et des perspectives à court terme, approuvée par le Comité, est publiée. Le débat du Comité relatif au marché aborde aussi les tendances des marchés des produits forestiers certifiés en s'appuyant sur des informations fournies par les délégations concernant l'évolution dans leurs pays et sur les déclarations des experts.

Durée : Activité permanente.

Résultats annuels : Revue annuelle du marché des produits forestiers et déclaration du Comité relative au marché à sa session annuelle.

1.6 Études sur les perspectives dans le secteur des forêts et des produits forestiers

Description : Le Comité et la Commission élaborent et publient des études sur les perspectives pour le secteur des forêts et des produits forestiers dans la région, en traitant de questions telles que les scénarios à long terme pour l'offre et la demande de produits forestiers et d'autres biens et services de la forêt, ainsi que d'autres questions importantes orientées vers l'action, de portée régionale ou sous-régionale. Les travaux sont placés sous le contrôle du Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières, qui détermine en particulier la portée et les objectifs des études à entreprendre.

Méthode de travail : Établissement d'un scénario de référence qui aura à peu près le même champ d'application que la cinquième Étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe et s'assortira des hypothèses habituelles, puis d'une série de scénarios possibles sur des thèmes en rapport avec les grandes orientations. L'analyse s'appuiera sur des scénarios quantitatifs, établis avec le concours des correspondants nationaux qui en feront le point. Une coordination sera assurée entre ces travaux et le programme d'études sur les perspectives de la FAO.

Durée : Activité permanente.

Résultats en 2000/2001 : Ébauche et plan d'action pour les futures études sur les perspectives. Réunion des correspondants nationaux. Définition des thèmes pour plusieurs scénarios possibles. Achèvement du scénario de référence en 2002.

B. DOMAINES DE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITÉ

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Description : Le Groupe de travail recense les besoins en statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il établit des méthodologies pour la collecte et l'analyse de l'information et des statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

Méthode de travail : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes directeurs et au secrétariat sur la mise en oeuvre des travaux dans ce domaine. En particulier, il est chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

Durée : Activité permanente.

Résultats en 2000/2001 : À sa session de 2001, le Groupe de travail procédera à une évaluation de l'Analyse 2000, examinera les plans établis pour la prochaine étude sur les perspectives, et abordera la question de la coopération entre gouvernements concernant les statistiques sur le secteur des forêts.

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Description : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique et économique ainsi que l'organisation de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des agents forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

Méthode de travail : Les activités du Comité mixte sont dirigées par un Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les travailleurs, cadres et directeurs dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur, ou à l'occasion de séminaires ou d'ateliers accueillis par des pays membres.

Durée : Activité permanente.

Résultats : Le programme de travail du Comité mixte pour 2001-2005 figure dans le rapport de sa vingt-troisième session (juin 2000, TIM/EFC/WP.1/2000/2).

2.3 Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*

Description : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestier méditerranéen et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

Méthode de travail : *Silva Mediterranea* agira, à ses sessions ordinaires et entre celles-ci, en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier méditerranéen. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

Durée : Activité permanente.

2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO

Description : Le Groupe de travail a pour tâche de rassembler des informations, de recueillir une documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la préservation des écosystèmes montagneux. L'activité concerne principalement la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagneux, et en particulier la régularisation des torrents, la lutte contre les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte avancée.

Méthode de travail : Le Groupe de travail joue un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il a tenu sa vingt et unième session en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

Durée : Activité permanente.

DEUXIÈME PARTIE

PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXÉCUTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

(Voir décision O(45) de la CEE et rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

Tendances structurelles des marchés des produits forestiers et de la structure et de la capacité des industries forestières

Description : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles du secteur des produits forestiers.

Travail fait et à faire : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage) les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet.

ANNEXE II

LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2001 ET 2002 INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DU BOIS

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont accessibles aux délégations ou représentants autorisés de tous les États membres de la CEE ainsi que d'autres pays Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO, ou de l'OIT, dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participant à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par les pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. On pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://unece.org/trade/timber>) le calendrier mis à jour des réunions.

2001

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
30-31 mars	Lisbonne (Portugal)	Comité directeur du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, quinzième session (B)
2-6 avril	Viseu (Portugal)	Séminaire sur la place des femmes dans la foresterie en Europe et en Amérique du Nord (A)
14-16 mai	Genève	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-troisième session (A)
1er-3 mai	Genève	Réunion du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B)
Mai (À confirmer)	Pologne	Réunion de l'équipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale (B)
Mai ou octobre (À confirmer)	Canada	Réunion de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - 2000 (B)
Juin (À déterminer)	Ossiach (Autriche)	Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A)

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
2-5 octobre	Genève	COMITÉ DU BOIS DE LA CEE, cinquante-neuvième session (A)
8-11 octobre	Rütthubelbad (Suisse)	Séminaire sur la foresterie à la rencontre du public (A)
(À déterminer)	Finlande	Forum européen sur la forêt et la société (B)
(À déterminer)	Pologne	Voyage d'étude commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts sur l'intégration dans l'Union européenne du secteur de la forêt et des industries forestières (A)
(À déterminer)	(À déterminer)	Séminaire sur les stratégies visant à favoriser et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers comme matériaux écophiles et renouvelables (A)

2002

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
Mai (À confirmer)	Genève	Réunion du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B)
Septembre (À déterminer)	Irlande	Séminaire sur la déforestation (A)
Septembre (À déterminer)	Irlande	Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, quinzième session (A)
Septembre (À déterminer)	Genève	COMITÉ DU BOIS DE LA CEE, soixantième session (A)
Octobre (À déterminer)	Sochi (Fédération de Russie)	Atelier sur la foresterie à fonctions multiples dans les zones protégées et vulnérables (A)
Automne	Rome	Réunion de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - 2000 (B)

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
(À déterminer)	Flandre (Belgique)	Séminaire sur les partenariats en foresterie (A)
(À déterminer)	Turquie (À confirmer)	Séminaire sur les incendies de forêt (A)

ANNEXE III
MANDATS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES

Référence au programme de travail : 1.2

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ANALYSE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DES ZONES TEMPÉRÉE ET BORÉALE - AN 2000 (Analyse 2000)	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
Références :	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des dix-neuvième, vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième sessions du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, TIM/EFC/WP.2/23, 25 et 27 et WP.2/1999/9; - Rapports des cinquante et unième, cinquante-troisième, cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Comité du bois et de la réunion commune avec la Commission européenne des forêts de la FAO, ECE/TIM/71, 85, 87 et 91.
DESCRIPTION :	<ul style="list-style-type: none"> - mener, avec les secrétariats de la CEE/FAO et de la FAO, les travaux relatifs à la préparation et à la mise en œuvre de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale – an 2000, dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000; - émettre des recommandations sur les notions, classifications, définitions et méthodes afférentes à l'Analyse, compte tenu de l'évolution des critères et indicateurs en matière de gestion durable des forêts et d'autres processus consécutifs à la CNUED; - conseiller le secrétariat sur la coordination du travail d'évaluation des ressources forestières avec le processus de Montréal, comme cela se fait avec le processus paneuropéen; - émettre des recommandations sur l'examen, la publication et la diffusion de l'information concernant l'Analyse 2000 (comme contribution à l'Évaluation mondiale 2000) et sur l'intensification de la collaboration entre l'équipe d'évaluation des ressources forestières de la FAO à Rome et celle de la CEE/FAO à Genève.
DURÉE :	Jusqu'en 2002.
APPROUVÉ PAR :	Le Groupe de travail mixte à sa vingtième session, en juin 1995 (TIM/EFC/WP.2/25); le Comité du bois à sa cinquante-troisième session, en novembre 1995 (ECE/TIM/85, par. 15 à 18) ; le Groupe de travail mixte à sa vingt-deuxième session, en juin 1999 (TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 6 à 15).
RAPPORT :	L'équipe fait rapport à chacune des sessions du Groupe de travail mixte.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS : - Forest Resources of Europe, CIS, North America, Australia, Japan and New Zealand (Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande) (ECE/TIM/SP/17), communications annexes et autres données et informations sur les zones tempérée/boréale à incorporer dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000.	
B. – FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 2000)	

ACTIVITÉS :	
Antérieures :	<ul style="list-style-type: none"> - réunions de Kotka III, 1996; - réunions de l'équipe en mars 1995, avril 1996, mars 1997 (Suisse), mars 1998 (Italie), mars 1999 (Genève), mai 2000 (Finlande); - réunions des correspondants nationaux de l'Analyse 2000, pour les pays en transition, à Gmunden (Autriche) en 1997 et à Genève, la même année; - examen et révision de la première version du rapport principal sur l'Analyse 2000; - publication du rapport principal sur l'Analyse 2000.
En cours :	Suivi de l'Analyse 2000.
Futures :	<ul style="list-style-type: none"> - préparation en vue de la publication, de l'examen et de la diffusion des données de l'Analyse 2000 comme contribution à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000; - préparation des documents d'accompagnement de l'Analyse 2000.
Références :	TIM/EFC/WP.2/R.144; TIM/EFC/WP.2/1999/2; TIM/2000/5 et TIM/2000/5/Add.1.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	M. Michael Köhl (Allemagne).
COMPOSITION :	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, République tchèque, Suède, Suisse, Centre commun de recherches (Ispra), Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Commission européenne, Institut européen des forêts, PNUE et WWF.

Référence au programme de travail : 1.3

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES RELATIONS PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DES FORÊTS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	La Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et le Comité du bois (CB) de la CEE.
Références :	Selon le rapport de la session du Comité du bois ECE/TIM/91, par. 29, et de la session de la CEF FO:EFC/98/REP, par. 26.
DESCRIPTION :	<p>Dans la perspective générale consistant à donner une image positive du secteur forestier (y compris des différentes étapes de l'aménagement des ressources de la forêt et de l'industrie forestière), le CB et la CEF réaffirment leur volonté de créer une équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières, qui sera chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de promouvoir l'établissement de réseaux entre États membres en vue du renforcement des capacités et de l'échange d'informations dans le domaine des relations publiques et de la communication; - de mettre en évidence les concepts essentiels communs et d'en faciliter l'inclusion dans les activités de communication et de relations publiques dans le secteur forestier des pays membres; - de recenser les améliorations essentielles qu'il faudrait apporter aux relations publiques et à la communication dans le secteur forestier et d'en faire part au CB et à la CEF; - d'aider le CB et la CEF à améliorer leurs relations publiques et l'information sur leurs travaux; - de promouvoir le renforcement des capacités nationales en matière de relations publiques et de communication dans le secteur des forêts, en particulier dans les pays en transition; - de stimuler et de promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériaux écophiles et renouvelables.
DURÉE :	Novembre 2000.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts en septembre et octobre 1998, respectivement.
RAPPORT :	L'équipe fait rapport chaque année à la session du CB et à chaque session de la CEF.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 MOIS PROCHAINS MOIS :

1. Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier;
2. Aide dans le domaine des relations publiques pour différentes activités du CB et de la CEF touchant par exemple l'Analyse des ressources forestières-2000, etc.;
3. Assistance au Comité mixte CEE/FAO/OIT pour le séminaire organisé sur le thème "La foresterie à la rencontre du public";
4. Expansion du réseau international de spécialistes des relations publiques dans la région de la CEE;
5. Lancement d'une série de forums européens sur la forêt et la société.

B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 2000)

ACTIVITÉS :

Antérieures :	Réunions pour travaux mandatés, échange de renseignements et examen de questions diverses à Fontainebleau (France), Tälberg (Suède), Beaupré, Québec (Canada), Gmunden (Autriche), Biri (Norvège), Sesimbra (Portugal) et Sagadi (Estonie). Publication de <i>L'environnement concurrentiel pour les produits du bois et les emballages papier : Factures de substitution donnant la priorité à la défense de l'environnement</i> (le "rapport sur la substitution"), d'un <i>Document de synthèse</i> CEE/FAO du rapport sur la substitution et d'un dossier d'orientation sur les relations publiques. Atelier pour les pays en transition à Ossiach (Autriche). Publication d'une affiche pour le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 1996. Publication des "fiches récapitulatives par pays des forêts et des industries forestières". Création d'un site Web de l'équipe des relations publiques sur le site du Comité du bois.
En cours :	Conseils en matière de relations publiques pour les activités du Comité et de la Commission. Préparation d'un Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, qui se tiendra en septembre 2000 à St. Jame's, Terre-Neuve (Canada), avec pour objet de créer un consensus international sur les questions et les stratégies communes, notamment la promotion du bois en tant que matière écophile et renouvelable. Suite donnée au "rapport sur la substitution". Préparation d'un Forum européen sur la forêt et la société qui aura lieu en Finlande. Le Sous-Groupe a démarré ses travaux en vue de renforcer les capacités des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans le domaine des relations publiques.
Futures :	Prochaine réunion de l'équipe au Canada en septembre 2000, en même temps que le Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier. Activités de relations publiques comme suite au Forum 2000 et aux résolutions adoptées par la Conférence de Lisbonne, notamment en ce qui concerne leur application au CB et à la CEF. Développement des capacités des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans le domaine des relations publiques. Organisation de forums européens sur la forêt et la société. Extension du réseau de l'équipe pour englober un plus grand nombre de pays méditerranéens et de PECO. Le cas échéant, intensification des activités de relations publiques relatives à la certification de la gestion durable des forêts.

Références :	TIM/1999/5/Add.4; TIM/1998/5/Add.1; TIM/1999/5/Add.1.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	M. I. Gschwandtl (Autriche) et responsable adjoint, Mme B. Sanness (Norvège).
COMPOSITION :	Allemagne, Autriche, Belgique, Bélarus, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

Référence au programme de travail : 1.4

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CHARGÉE DE SUIVRE LE PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO.
Références :	Rapport du Comité du bois de la CEE, ECE/TIM/83.
DESCRIPTION :	L'équipe examinera périodiquement (tous les ans ou deux ans) l'ensemble du programme CEE/FAO d'assistance aux pays en transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers, et elle fera des recommandations le concernant, afin qu'il réponde aux besoins des pays et qu'il soit bien conçu et efficace. Elle établira les modalités de la coopération et surveillera de façon suivie la mise en œuvre de la résolution H3 "Coopération dans le domaine de la foresterie avec les pays à économie en transition" de la Conférence ministérielle d'Helsinki sur la protection des forêts en Europe.
DURÉE :	Jusqu'en 2004.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité du bois à sa cinquante-deuxième session, ECE/TIM/83, par. 9 à 19, et à sa cinquante-sixième session, ECE/TIM/91; la Commission européenne des forêts de la FAO à sa vingt-septième session, FO:EFC/95/REP, par. 42.
RAPPORT :	L'équipe fait rapport et présente des recommandations au Comité du bois de la CEE, à la Commission européenne des forêts de la FAO et, par l'intermédiaire du secrétariat CEE/FAO, au Comité général de coordination de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS : Base de données mise à jour sur le site Internet du Comité du bois, bilan général des activités d'assistance.	
B. – FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 2000)	
ACTIVITÉS :	
Antérieures :	Réunions de l'équipe : novembre 1997 à Ljubljana, Slovénie; juin 1999 à Gmunden, Autriche.
En cours :	L'équipe entreprend les activités qui découlent de son mandat, défini ci-dessus. Il lui faut dans un premier temps réunir auprès des pays signataires de la résolution H3 les informations relatives à sa mise en œuvre. L'équipe établit chaque année la liste des réunions (ateliers, séminaires) sur des aspects de la transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Cette liste est incorporée à la base de données. Ces informations servent actuellement à établir et à mettre à jour régulièrement les priorités de l'assistance. Les renseignements sont communiqués au Comité général de coordination pour le processus paneuropéen de la protection des forêts.

<i>Futures :</i>	La prochaine réunion de l'équipe aura lieu en mai 2001.
<i>Références :</i>	TIM/R.237 et Add.1; ECE/TIM/91.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	M. Stanislaw Zajac (Pologne).
COMPOSITION :	Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Turquie, Commission européenne, PNUE, Institut européen des forêts.

Référence au programme de travail : 1.6

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR DES FORÊTS	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité du bois à sa cinquante-sixième session et la CEF à sa vingt-neuvième session.
Références :	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7.
DESCRIPTION :	L'équipe conseillera le secrétariat sur la planification et la mise en œuvre du programme CEE/FAO d'études sur les perspectives, notamment en ce qui concerne la portée, les objectifs, la méthodologie, les données et la présentation, et elle apportera un appui pour l'obtention de ressources additionnelles.
DURÉE :	Jusqu'en 2004.
APPROUVÉ PAR :	Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, mai 1999 (TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 24 et 25); Comité du bois, octobre 1999 (ECE/TIM/93).
RAPPORT :	Aux sessions de 2001 et 2003 du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS : Orientations concernant les méthodes, les données, les objectifs, etc., du scénario de référence et des autres scénarios possibles.	
B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 2000)	
ACTIVITÉS :	
Antérieures :	Réunion en mars 2000. "Études sur les perspectives pour l'Europe : activités en 1999/2000", "Description des travaux sur le moyen terme au titre des études sur les perspectives pour l'Europe", "Études sur les perspectives pour l'Europe : programme de travail pour 2000/2001". Réunion informelle sur l'"Utilisation du modèle mondial de secteur forestier dans le cadre des études sur les perspectives pour l'Europe", juillet 2000.
En cours :	Réunions de travail informelles.
Futures :	Réunion en décembre 2000 : "Scénarios directifs dans le cadre des études sur les perspectives pour l'Europe". Réunion en avril 2001 : "État d'avancement des études sur les perspectives pour l'Europe et programme de travail pour l'année prochaine. Thème spécial "les tendances et perspectives du bois en Europe".
Références :	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7, TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 24 et 25 Comité du bois, octobre 1999 Bureaux TIM/CEE.

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	À désigner.
COMPOSITION :	L'équipe restreinte chargée des études sur les perspectives pour l'Europe comprend jusqu'à présent des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Fédération de Russie, de la Finlande, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de la FAO. Les pays d'Amérique du Nord et les autres pays d'Europe orientale sont invités à désigner des représentants et des spécialistes des politiques. Les membres de l'équipe devront avoir une connaissance et une expérience approfondies des études sur les perspectives et être en mesure d'apporter des contributions substantielles aux discussions techniques ou au débat sur les grandes orientations.

Référence au programme de travail : 2.2 (1.1)

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES INCENDIES DE FORÊT	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références :	Rapport de la dix-neuvième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/22, par. 76, Rapport de la vingt et unième session : TIM/EFC/WP.1/26, et Rapport de la vingt-deuxième session : TIM/EFC/WP.1/28.
DESCRIPTION :	<p>L'équipe entreprendra, selon ce qui a été déterminé par le Comité mixte, des activités touchant aux incendies de forêt, grâce aux moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promotion des méthodes scientifiques dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêt; - conseils aux États membres en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêt; - organisation et préparation de séminaires, d'ateliers et de programmes de sensibilisation; et promotion d'un échange continu d'informations et de données d'expérience entre les spécialistes des incendies de forêt des différents pays, tant en matière de prévention et de lutte que dans le domaine de la recherche; - coopération et coordination avec d'autres organisations internationales s'occupant des questions relatives aux incendies de forêt dans la région (FAO, y compris Silva Mediterranea, UIIRF, Union européenne et autres); - critères applicables pour l'harmonisation et la communication des statistiques sur les incendies de forêt; - publication du <i>Journal international des incendies de forêt</i>.
DURÉE :	Jusqu'en 2002.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité mixte à ses vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième sessions.
RAPPORT :	L'équipe rend compte de ses travaux à chacune des sessions du Comité mixte et du Comité directeur.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de faisabilité en vue d'un système d'information mondial sur les incendies touchant la végétation; 2. Développement du lien entre l'inventaire des incendies, la gestion et les structures de décision; 3. Élaboration d'un système d'inventaire des incendies répondant aux objectifs de la CNUED; 4. Révision du Glossaire de la FAO sur les incendies de forêt; 5. Publication semestrielle du <i>Journal international des incendies de forêt</i>. 	

B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de mars 2000)	
ACTIVITÉS :	
Antérieures :	Réunions en avril 1994, en décembre 1994, en 1996 et en mai 1998; participation à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles et à la Conférence internationale sur les incendies de forêt tenue au Canada en 1997; Séminaire sur les forêts, les incendies et les changements climatiques mondiaux tenu en août 1996; première Conférence internationale des pays baltes sur les incendies de forêt en 1998.
Futures :	Réunion de l'équipe en juin 2000; Baltex Fire 2000; étude de la possibilité d'organiser un séminaire dans la région méditerranéenne ou en Amérique du Nord.
Références :	Rapport de la première réunion, TIM/EFC/WP.1/R.121/Add.1, TIM/EFC/WP.1/1998/3, annexes 1 et 2, TIM/EFC/WP.1/2000/5. Les activités de l'équipe sont décrites dans les différents numéros du <i>Journal international des incendies de forêt</i> .
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	M. J.G. Goldammer (Allemagne).
COMPOSITION :	Allemagne, Autriche, Bélarus, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Lettonie, Namibie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, Turquie et Ukraine.

Référence au programme de travail : 2.2 (1.5)

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES EN FORESTERIE (PLANIFICATION POUR LES CAS D'URGENCE EN FORESTERIE)	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références :	Rapport sur la vingt-troisième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/2000/2
DESCRIPTION :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir des renseignements sur les problèmes rencontrés pour faire face aux dégâts causés par les tempêtes, en particulier la tempête "Lothar" le 26 décembre 1999, et sur les solutions qui ont été trouvées. 2. Identifier de toute urgence les domaines qui se prêtent à une coopération internationale, et à un échange d'informations ou de résultats des travaux de recherche. 3. Mettre à jour le "manuel en cas de graves dégâts" qui avait été établi par le Comité mixte, en tenant compte en particulier des problèmes liés à l'inventaire des dégâts, à l'organisation, à la gestion, aux techniques de récolte, au transport et à la sécurité. 4. Définir des stratégies différentes pour la préparation aux catastrophes tenant compte des caractéristiques de l'événement (moment, ampleur, région, essences de bois...) et de sa nature (incendie de forêt, attaque d'insecte, tempête...). 5. Créer un site Web où les informations recueillies seront aisément disponibles et mises à jour régulièrement. 6. Déterminer s'il est utile d'organiser un séminaire (date et lieu ?) afin de présenter les résultats de l'expérience acquise à la suite des tempêtes de 1999 et d'échanger des idées et des renseignements.
DURÉE :	Jusqu'en 2002.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité mixte à sa vingt-troisième session, juin 2000.
RAPPORT :	L'équipe ferait rapport au Comité mixte et au Comité directeur à chacune de leurs sessions.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS : Présenter au Comité mixte à sa vingt-quatrième session la première version du manuel révisé.	

B. – FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juin 2000)	
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	À désigner.
COMPOSITION <i>À désigner</i>	PAYS QUI ONT UNE EXPÉRIENCE PARTICULIÈRE DU PROBLÈME TRAITÉ : Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Fédération de Russie, Grèce, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Référence au programme de travail : 2.2 (3.4)

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA PARTICIPATION ET DES PARTENARIATS DANS LE SECTEUR DE LA FORESTERIE	
A. – MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références :	Rapport sur les travaux de la vingt-deuxième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/28 (mandat modifié par le Comité du bois en septembre 1999).
DESCRIPTION :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préciser la notion de "participation" et définir un cadre conceptuel pour une gestion forestière de type participatif (participation du public), une action de sensibilisation à la forêt et l'utilisation par le public des produits et services forestiers. 2. Rédiger pour le Comité mixte et le mécanisme paneuropéen un rapport sur la gestion de type participatif et formuler des propositions concernant les mesures de suivi. 3. Aider à la préparation du séminaire sur les relations publiques et l'éducation écologique dans le secteur de la foresterie qui va se tenir en Suisse et du séminaire sur les partenariats qui va se tenir en Belgique. 4. Rassembler et même entreprendre des monographies.
DURÉE :	Jusqu'en 2002.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité mixte à sa vingt-deuxième session, 1998.
RAPPORT :	L'équipe fait rapport au Comité mixte et au Comité directeur à chacune de leurs sessions.
RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS : Rapport à la Conférence ministérielle à l'été 2000.	
B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juin 2000)	
ACTIVITÉS :	
Antérieures :	Réunion préparatoire destinée à mettre en route les activités de l'équipe (novembre 1999, en Suisse) avec la coopération de l'ancienne équipe des aspects socioéconomiques. L'équipe s'est réunie à Växjö (Suède) en mars 2000 pour arrêter les notions et étudier les principales questions que soulève le processus participatif. Aider à la préparation du séminaire du Comité mixte sur la foresterie à la rencontre du public et des séminaires sur les partenariats et sur la place des femmes en foresterie.
En cours :	Rédaction pour le Comité mixte et la Conférence ministérielle d'un rapport sur la gestion participative et de propositions concernant les mesures de suivi.

<i>Futures :</i>	Établir et publier un rapport sur le cadre de la participation du public, accompagné de recommandations, en août 2000. Poursuivre le volet "sensibilisation" du mandat, conjointement avec l'équipe de spécialistes des relations publiques du Comité du bois.
<i>Références :</i>	TIM/EFC/WP.1/AC.1/1999/2; TIM/EFC/WP.1/2000/2.
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	Miles Wenner (Royaume-Uni).
COMPOSITION :	Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, SILVS, WWF/IUCN.
